

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 22/9 : Modification de l'affaire n° 38 du Conseil Municipal du 27 août 1982 "Création de 2 postes de technicien de gestion en entreprise".

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Suite aux observations de Monsieur le Préfet, Commissaire de la République, dans sa lettre en date du 23 septembre 1982, sur la délibération portant création de 2 postes de technicien de gestion en entreprise, je vous demanderai de bien vouloir supprimer la deuxième partie de cette délibération qui a été demandée par le Conseil Municipal, à savoir :

"La création de 2 postes de technicien de gestion en entreprise.

de rajouter comme diplômes indispensables pour participer au concours : le BAC de Technicien G2 "Techniques quantitatives de gestion", plus le diplôme de programmation et une bonne connaissance de la gestion communale"

et de conserver cette délibération dans sa rédaction initiale, à savoir:

" 1 poste de "Technicien de gestion en entreprise"

dont la carrière serait calquée sur celle d'Adjoint Technique.

Le recrutement à ce poste fera l'objet d'un avis de concours. Les seules conditions, outre les conditions légales d'accès à la fonction communale, étant de posséder, au minimum, un B.T.S. de Comptabilité et gestion d'entreprise et une bonne connaissance de la gestion communale".

x

x

x

Le MAIRE : Au cours de sa séance du 27 août 1982 le Conseil Municipal avait donc rajouté comme condition le diplôme du Baccalauréat de Technicien G2; la Préfecture a estimé que le B.T.S. était le seul diplôme indispensable.

En conséquence, il faut supprimer ce rajout et revenir à la délibération initiale telle qu'elle était prévue pour le Conseil du 27 août.

Je mets aux voix.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 26 Octobre 1982

Le MAIRE - Je voudrais maintenant présenter les nouveaux VAT au Conseil Municipal.

- M. ALBANY Christian , diplômé d'EPS affecté à l'OMS
- M. CHANE LAI René , architecte, affecté à l'Urbanisme
- M. DARGEL Jacques , opérateur géomètre, affecté au Service Topographie
- M. GERARD Daniel , juriste, affecté à l'Habitat Social
- M. GUERIN Philippe , technicien en logistique
de transport, affecté à la Circulation
- M. HOAREAU Gilbert , ingénieur Arts et Métiers, affecté à l'OMTL
- M. INDICE Patrice , informaticien, affecté à l'Informatique
- M. LEFEVRE Jean Paul , économiste, affecté aux Affaires Générales
- M. MAHAMADALY Arjouhousen , comptable, affecté à la Comptabilité
- M. PARIS Alain , électrotechnicien, affecté aux VRD - Electricité
- M. PEYRON Yann , gestionnaire du personnel, affecté au Bureau du
Personnel
- M. ROIGNOT Michel , ingénieur INSA, affecté aux Régies

x
x x

Le MAIRE - Je voudrais vous rappeler que se tiennent actuellement les réunions des commissions administratives pour les listes électorales et que votre présence à celles-ci est indispensable.

Nous n'avons jamais attaché beaucoup d'importance à ces commissions compte tenu que le travail est effectué correctement mais il se trouve que les conditions ont changé. En effet, certains employés trouvent assez curieux que des conseillers municipaux ou adjoints soient absents ou arrivent en retard à ces réunions. Il en a été ainsi pour la réunion tenue le mercredi 13 octobre 1982.

J'insiste donc auprès de vous afin que vous assistiez aux prochaines réunions prévues pour les 17 novembre et 31 décembre 1982 à 10 h.

x
x x

M. Marc GERARD - Je voudrais vous transmettre une communication de Madame ROCHE qui vous invite aux manifestations de la Route des Fleurs.

- M. GERARD donne lecture du programme -

x x x

Le MAIRE - Je vous remercie et vous rappelle qu'un repas est prévu dans la salle du CASPEC.

LE SECRETAIRE,

Ph. NATIVEL

x x x x x x x x x x x
- La séance est levée à 19 h 15 -

